

Contrat municipal de rentrée scolaire

..... 2015 / 2016

Inscriptions du 15 avril
au 10 juin 2015

Accueil avant
et après l'école

Accompagnement
scolaire

Restauration

Accueil de loisirs
mercredis et
vacances

Temps
d'activités
périscolaires



Planning de la semaine : année scolaire 2015-2016

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h45-9h	accueil du matin	accueil du matin	accueil du matin	accueil du matin	accueil du matin
9h-12h	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire	temps scolaire
12h-13h30	pause méridienne	pause méridienne	pause méridienne accueil de loisirs	pause méridienne	pause méridienne
13h30-16h30	temps scolaire	temps scolaire		temps scolaire	temps d'activités périscolaires
16h30-18h30 Maternel	accueil du soir	accueil du soir		accueil du soir	accueil du soir
16h30-17h30 Élémentaire	accompagnement scolaire	accompagnement scolaire		accompagnement scolaire	
17h30-18h30 Élémentaire	ateliers du soir	ateliers du soir	ateliers du soir		

Points de vigilance

L'ensemble du règlement intérieur doit être lu. Il est joint à ce document.

Inscription

- L'inscription est annuelle et doit à ce titre être renouvelée pour chaque rentrée scolaire.
- Tout renouvellement d'inscription est conditionné par l'acquittement des factures de l'année scolaire en cours et des années passées.
- Pour chaque période de vacances scolaires : l'inscription devra se doubler d'une réservation intervenant 4 à 5 semaines avant le début de chaque vacances.

Fréquentation

- L'accueil aux activités péri et extra-scolaires est réservé aux enfants scolarisés et/ou domiciliés sur Colombes.
- Toute fréquentation est assujettie à une inscription préalable au CMRS (Contrat Municipal de Rentrée Scolaire).
- Les ateliers du soir ne sont accessibles que pour les élémentaires fréquentant l'accompagnement scolaire.

Modes de facturation

Facturation à la consommation pour : (enfant qui a fréquenté les activités)

- Accueil du matin en maternel et élémentaire,
- Accueil du soir en maternel,

- Accompagnement scolaire en élémentaire,
- Accueil du mercredi après-midi en maternel et en élémentaire. *Réflexion en cours. Confirmation à la rentrée 2015.*

Facturation à l'inscription pour la pause méridienne que l'enfant ait déjeuné ou non.

Facturation à la réservation pour les vacances scolaires que l'enfant ait fréquenté ou non.

Gratuité pour :

- Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en maternel et élémentaire
- Ateliers du soir en élémentaire

Modalités de paiement

Le règlement des factures devra être effectué avant chaque date d'échéance indiquée sur la facture :

- par prélèvement automatique,
- par internet (<http://portail-famille.colombes.fr>),
- par chèque,
- en espèces,
- par carte bancaire,
- par chèque CESU uniquement pour la fréquentation des accueils du matin et du soir.

Pièces à fournir obligatoirement

Joindre impérativement la photocopie
des pièces énumérées ci-dessous.

- Formulaire foyer (joint)
- Formulaire enfant (joint)
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance des membres de la famille
- Justificatif de domicile : quittance de loyer, ou facture d'électricité ou d'eau ou titre de propriété, ou promesse de vente (tout autre justificatif ne sera pas accepté)
- S'il y a lieu, jugement de divorce ou de tutelle
- Bulletins de salaire de chaque parent des 3 derniers mois précédents celui de la constitution du présent dossier ou justificatif d'emploi ou justificatif de formation
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2014 (sur le revenu 2013)
- Notification du montant des indemnités de chômage ou revenus d'insertion (RSA)
- Notification du montant des indemnités journalières de la sécurité sociale
- Justificatif de perception ou versement d'une pension alimentaire
- Attestation de paiement récente des prestations familiales à éditer sur www.caf.fr dans la rubrique « mon compte »
- S'il y a lieu, justificatif indiquant qu'une personne du foyer présente un handicap

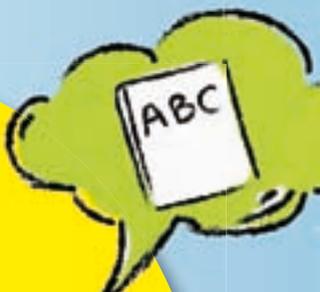
Calcul du quotient familial

Le quotient familial est établi pour les habitants de Colombes et permet d'obtenir un tarif en fonction des ressources de la famille, pour le règlement des factures aux différentes activités.

Les familles qui ne souhaitent pas de calcul du quotient familial (tarif maximum appliqué QF8) doivent fournir uniquement les 5 premiers documents ci-contre, ainsi qu'une pièce justifiant l'activité professionnelle des parents.

Les habitants hors Colombes se voient appliquer le tarif extérieur sauf exceptions définies au règlement financier.

Le quotient familial est valable pour l'année scolaire 2015/2016. Toutefois, en cas de changement de situation familiale ou financière, le quotient familial peut être recalculé au vu des pièces justificatives actualisées.



Commission nationale informatique et libertés

La loi n°787.17 du 6 janvier 1978 vous permet d'exercer votre droit d'accès et de rectification des données vous concernant, contenues dans nos fichiers.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez-vous adresser à la Direction de la Famille.



**Formulaire
enfant
année
2015-2016**

Nom, Prénom

Date de naissance

École d'affectation

Maternelle Élémentaire

Inscription à la restauration (cochez la case)

Oui **Non**

Si oui, choix des jours : (cochez la ou les cases)

Lundi **Mardi** **Mercredi** réservé aux enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs **Jeudi** **Vendredi**

Choix du repas : (cochez la case)

Avec viande **Sans viande de porc** **Sans viande**



Inscriptions aux activités (cochez la ou les cases)

Accueil du matin de 7h45 à 9h Accueil du mercredi de 12h à 18h30
 Temps d'Activités Périscolaires (TAP), le vendredi de 13h30 à 16h30
 Vacances scolaires

Maternel

Accueil du soir de 16h30 à 18h30

Elémentaire

Accompagnement scolaire de 16h30 à 17h30
 Ateliers du soir de 17h30 à 18h30

Informations complémentaires (cochez la case)

L'enfant est-il porteur d'une allergie ou d'une intolérance alimentaire ? **Oui** **Non**

L'enfant a-t-il un traitement médicamenteux adapté ? **Oui** **Non**

Si oui à l'une ou aux deux questions, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est-il :

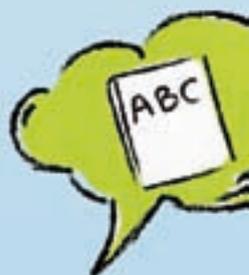
constitué : **Oui** **Non**

pour quelle durée : **du** **au**

en cours : **Oui** **Non**

L'enfant est-il porteur d'un handicap ou nécessite-t-il une prise en charge particulière ? **Oui** **Non**

Si oui, vous serez contactés par la référente loisirs handicap pour un entretien afin de préciser ses besoins.



**Foyer
Parents et
responsables
légaux**

Cadre réservé à l'administration

N° de famille : _____

Commission QF : _____

Responsable légal n°1

Responsable légal n°2

Qualité (lien de parenté) : _____

Nom : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone fixe : _____

Portable : _____

Téléphone professionnel : _____

Courriel : _____



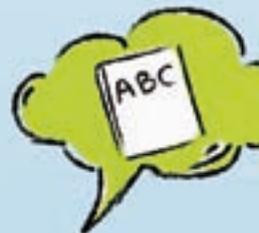
Merci d'indiquer la situation de la/des personnes ayant en charge les enfants du foyer.

- Marié(e) Célibataire Concubinage Pacs Veuf(ve)
 Séparé(e) Divorcé(e)

Composition de la famille

Nombre d'enfants : _____ **Nombre d'enfants à charge :** _____

**Nom et prénom
des enfants à charge :**



Si vous ne souhaitez pas un calcul de votre quotient familial (QF), cochez la case

J'accepte que mes coordonnées téléphoniques et mail soient utilisées pour l'envoi d'informations exceptionnelles relatives au temps scolaire et aux accueils péri/extra scolaires cochez la case

responsable légal 1 : oui non

responsable légal 2 : oui non

Retour des dossiers complets*

**Les retours
par mail et par dépôt
du dossier dans les
boîtes aux lettres
sont à privilégier
pour éviter toute
attente.**

Par mail :
cmrs@mairie-colombes.fr

**Dans la boîte
aux lettres**
prévue à cet effet
à l'accueil
de l'Hôtel de Ville
(sous enveloppe)

**Dans la boîte
aux lettres extérieure**
de la mairie ou
des mairies de proximité
(sous enveloppe)

**À l'accueil de
la Direction
de la Famille,**
à l'Hôtel de Ville

**À l'accueil
des mairies
de proximité** Aragon
et Fossés-Jean/Gare
du Stade



* Soit dûment renseignés et accompagnés de la copie des pièces jointes.